



19/3/2018

22/3/2018

30/3/2018

MATINÉE D'ETUDE

Mise en conformité au RGPD

Focus sur le registre de traitement des données et l'analyse d'impact



Wallonie

Mise en conformité au RGPD

Dans la suite du colloque qui s'est tenu fin de l'année 2017, nous vous proposons de continuer notre réflexion quant à l'application prochaine du règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), cadre réglementaire qui s'imposera à l'ensemble des administrations publiques à partir du 25 mai 2018.

Durant cette matinée d'étude, nous rappellerons les enjeux du RGPD. Ensuite, nous nous focaliserons sur deux des démarches essentielles à la mise en conformité au RGPD :

- la mise en place d'un registre des activités de traitement des données
- la réalisation d'une étude d'impact

L'objectif sera d'identifier les éléments (éventuellement nouveaux) qui incombent aux autorités locales et de mettre en lumière tous les points d'attention nécessaires à la bonne réalisation de ces deux chantiers prioritaires.

Enfin, nous terminerons cette matinée d'étude par un partage d'expériences. Un représentant d'une administration locale viendra vous présenter les démarches entreprises par son organisation afin d'assurer la mise en conformité au RGPD.

Mise en conformité au RGPD

8h30	Accueil-café
9h00	Règlement général de protection des données, de quoi parle-t-on ? Par <i>Thomas Tombal</i> , Chercheur doctorant au CRIDS (19/3), <i>Antoine Delforge</i> , Chercheur au CRIDS (22/3) et <i>Loïck Gérard</i> , Assistant à la Faculté de droit et chercheur à la Chaire Egov/Crids (30/3), UNamur
10h00	Focus sur la mise en place du registre des activités de traitement : identifier et disposer d'une vue globale des traitements de données à caractère personnel Par <i>Stephan Verschuere</i> , Vice-Président, Commission de la Protection de la Vie Privée
10h30	Questions-réponses
10h50	Pause-café
11h20	Focus sur l'analyse d'impact relative à la protection des données : identifier les traitements «susceptibles d'engendrer un risque élevé» et les mesures à prendre afin de limiter ce risque Par <i>Stephan Verschuere</i> , Vice-Président, Commission de la Protection de la Vie Privée
11h50	Mise en conformité au RGPD : partage d'expériences Par un représentant d'une administration locale
12h05	RGPD: premier pas vers une gouvernance de la donnée publique Par <i>Julien Gassend</i> (19 et 22/3), Data officer, et <i>Stéphane Vince</i> (30/3), IT Manager à l'Agence du Numérique
12h25	Fin de la matinée

Infos pratiques

Où ? Quand ?

La Louvière	19-3-2018	Maison des Associations (Maison du tourisme) place Mansart 21 7100 La Louvière
Liège	22-3-2018	Espace Prémontrés rue des Prémontrés 40 4000 Liège
Namur	30-3-2018	Les Moulins de Beez rue du Moulin de Meuse 4 5000 Namur

Renseignements

Contactez le Service formation

Trang Phan :

Tél.: 081 24 06 39 | Fax : 081 24 06 93

Site internet : www.uvcw.be

E-mail : formation@uvcw.be

Inscription en ligne uniquement

Avant le 16 mars 2018

La participation est gratuite.

Afin de permettre à chaque organisation d'être présente, nous nous réservons le droit de limiter le nombre de représentants par organisation.

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE

POUR VOUS INSCRIRE EN LIGNE
www.uvcw.be/formations/1651



Avec le soutien de:

